

Accueil et accessibilité des publics

Notre engagement pour un accueil attentif, inclusif et adapté à chaque participant

Notre principe

Chaque participant doit pouvoir accéder à la formation, disposer des informations utiles, exprimer ses besoins et suivre son parcours dans les meilleures conditions possibles. Nous veillons à proposer un accueil respectueux, individualisé et sans discrimination, en présentiel comme à distanciel.

1. Un accueil adapté à chaque participant

Dès le premier contact et tout au long du parcours de formation, nous restons disponibles pour répondre aux questions et identifier les éventuels besoins particuliers. Ces besoins peuvent être liés notamment à la situation professionnelle, aux contraintes d'organisation, aux prérequis, aux outils numériques, aux modalités pédagogiques ou à une situation de handicap.

- Les informations utiles sur la formation sont communiquées avant l'inscription : objectifs, programme, prérequis, durée, modalités, tarifs, conditions d'accès et contacts.
- Les besoins et attentes du participant peuvent être recueillis en amont afin de vérifier l'adéquation de la formation et d'anticiper les adaptations nécessaires.
- Les informations communiquées par le participant sont traitées avec discrétion et uniquement dans la mesure nécessaire à l'organisation et à l'adaptation de son parcours.

2. Avant la formation : préparer l'accueil

Avant le démarrage, le participant reçoit les informations pratiques nécessaires pour rejoindre la formation et s'y préparer. Selon la modalité retenue, ces informations peuvent comprendre l'adresse et les conditions d'accès au lieu de formation, les horaires, les contacts utiles, les modalités de connexion, le matériel nécessaire et les documents préparatoires éventuels.

- En cas de difficulté ou de besoin spécifique, nous invitons le participant à nous contacter le plus tôt possible afin d'étudier les solutions envisageables.
- Lorsque la situation le nécessite, nous informons le formateur/formatrice des aménagements convenus, avec l'accord du participant et dans le respect de la confidentialité.

3. Accueil des formations en présentiel

Le jour de la formation, l'accueil vise à permettre à chaque participant de s'installer, de disposer des repères utiles et de commencer la formation dans de bonnes conditions. Les consignes liées aux locaux, au déroulement de la journée et aux règles de sécurité sont communiquées lorsque cela est nécessaire.

- Les locaux utilisés sont choisis en tenant compte des conditions de sécurité et d'accessibilité applicables.

- Des ajustements d'organisation peuvent être étudiés selon les besoins : emplacement dans la salle, siège adapté, pauses supplémentaires, rythme, accès anticipé aux supports ou autre aménagement compatible avec la formation.

4. Accueil des formations à distance

Pour les formations à distance, les participants reçoivent les informations de connexion et les prérequis techniques nécessaires. Les outils utilisés sont choisis afin de faciliter l'accès aux contenus et les interactions avec le formateur/formatrice.

- En cas de difficulté technique avant ou au début de la session, un contact est indiqué pour accompagner le participant.
- Lorsque les fonctionnalités le permettent, des outils d'accessibilité peuvent être mobilisés.
- Les supports peuvent être transmis en amont lorsqu'une adaptation ou l'utilisation d'un outil de compensation le nécessite.

5. Accueil des personnes en situation de handicap

Notre organisme s'attache à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous encourageons toute personne concernée à nous faire part de ses besoins spécifiques dès l'inscription, ou le plus en amont possible, afin que nous puissions étudier les adaptations envisageables au regard de la formation, de ses objectifs et des contraintes de mise en œuvre.

Contact handicap

Référent handicap : Chirine MERCIER - 01 44 11 31 60 – contact@pl-ofis.fr

Personnes à mobilité réduite

Nous veillons à proposer, lorsque la formation est organisée en présentiel, des lieux compatibles avec les besoins d'accessibilité identifiés. Nous invitons le participant à signaler en amont toute contrainte particulière afin de vérifier les conditions d'accès, de circulation et d'installation.

Handicap visuel

Selon les besoins et les possibilités pédagogiques, les supports peuvent être transmis en amont dans un format exploitable avec les outils personnels du participant (lecteur d'écran, logiciel d'agrandissement, plage braille, etc.). Les chiens guides d'aveugle et chiens d'assistance sont accueillis conformément aux règles applicables.

Handicap auditif

Les possibilités de sous-titrage, de transcription ou d'interprétariat peuvent être étudiées en fonction des besoins, des outils utilisés et des ressources mobilisables. Lorsqu'une intervention extérieure est nécessaire, une anticipation suffisante est indispensable afin d'en organiser la faisabilité.

Autres situations de handicap ou besoins spécifiques

D'autres adaptations peuvent être envisagées au cas par cas : rythme ou durée des séquences, pauses, consignes reformulées, supports adaptés, modalités d'évaluation, organisation matérielle ou accompagnement renforcé. Les solutions sont recherchées avec le participant et, si nécessaire, avec les acteurs compétents du champ du handicap.

6. Pendant la formation : écoute et ajustements

Le formateur et l'équipe restent attentifs aux conditions de participation et peuvent ajuster, lorsque cela est possible, l'organisation ou les modalités pédagogiques. Le participant est invité à signaler toute difficulté susceptible de gêner son apprentissage ou sa participation.

7. Après la formation : satisfaction et amélioration continue

À l'issue de la formation, le participant peut faire part de son niveau de satisfaction, des difficultés rencontrées et de ses suggestions. Ces retours contribuent à l'amélioration continue de l'accueil, de l'organisation et de l'accessibilité de nos prestations.

- Toute remarque ou réclamation peut être adressée à : contact@pl-ofis.fr
- Les retours relatifs à l'accessibilité ou aux adaptations mises en place sont analysés afin d'améliorer nos pratiques et nos dispositifs d'accueil.

8. Nous contacter

Pour toute question concernant votre inscription, votre accueil, les conditions d'accès à une formation ou un besoin particulier, vous pouvez contacter :

- Service formation : 01 44 11 31 60 - contact@pl-ofis.fr
- Référente handicap : Chirine MERCIER - 01 44 11 31 60 - contact@pl-ofis.fr